

BEP

Métiers de la Mode

Vêtement

ANNEXE I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLOME

. Référentiel des activités professionnelles

(Annexe 1a de l'arrêté de création du diplôme)

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'EMPLOI

1.1 - Le contexte professionnel

Les nouvelles technologies, dans un espace industriel mondialisé, en bouleversant les modes de production, transforment les métiers et induisent des compétences d'un type nouveau. Nous ne sommes plus seulement sur une logique de délocalisation mais sur une logique d'approvisionnement, de "sourcing" et de co-traitance. Les emplois sont plus qualifiés. Les évolutions et fluctuations des marchés conduisent les entreprises à être réactives et à disposer de moyens et d'organisation flexibles. Les nouvelles technologies sont complètement intégrées chez les sous-traitants. Le niveau de sollicitation et d'exigence s'est accentué ; les démarches de conception et d'industrialisation leur sont aujourd'hui de plus en plus confiées. Cela exige davantage de polyvalence pour les salariés, les conduisant à s'adapter constamment aux nouvelles situations de travail.

La recherche de productivité passe nécessairement par :

- l'innovation (amélioration de la gamme et création de nouveaux produits) ;
- la recherche de procédés et de processus performants ;
- la qualité de la communication et la gestion des ressources humaines.

Dans ce contexte d'évolutions techniques et organisationnelles, et d'évolutions des marchés, une partie des entreprises ne confectionnent plus aujourd'hui et n'interviennent plus sur le choix de la matière. Elles sont dans une approche complètement dématérialisée correspondant à une activité de marketing, alors que d'autres entreprises s'organisent autour des activités de confection, de contrôle, de semi-finitions. Il y a effectivement des segments du luxe qui sont organisés sur le schéma que nous connaissons actuellement et, à côté, un secteur anciennement industriel qui devient l'essentiel du marché de la mode. Il nous faut l'accompagner dans ses besoins de recrutement, sans pour autant sacrifier la logique de production et renier les besoins qui y correspondent.

La démarche industrielle générale, pour ces types de production, peut être caractérisée par trois grandes étapes :

- la conception détaillée ou pré industrialisation de modèles à forte valeur ajoutée ;
- l'industrialisation de ces modèles ;
- la définition du processus de leur fabrication, la qualification de ce processus, le lancement et le suivi de la production.

La dernière grande étape étant partiellement, voire totalement inexistante, dans le cadre de productions dématérialisées.

Dés lors, dans le domaine de la production des vêtements, l'éventail des qualifications est désormais le suivant :

- **Ouvrier qualifié, opérateur** (conduite de la machine) ;
- **Agent d'étude de réalisation des modèles**, (Aide à l'industrialisation de modèles complexes dans le cadre de fabrications en petites séries renouvelables ou non, lancement et suivi de productions sérielles qualifiées) ;
- **Technicien supérieur modéliste**, (conception de modèles complexes) ;
- **Technicien supérieur en industrialisation des produits** (industrialisation de produits et lancement stabilisation-qualification de processus) ;
- **Styliste de mode - chef de produit.**

1.2 La place du diplôme

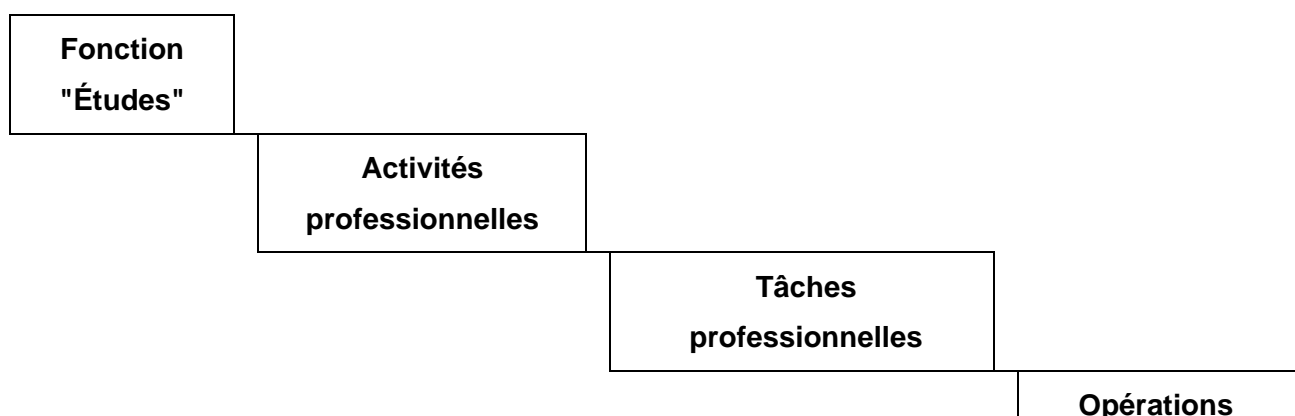
Dans un environnement transformé et mondialisé, les entreprises de mode et d'habillement se sont très largement internationalisées dans leurs productions, leurs approvisionnements et leurs marchés. Dès lors, le baccalauréat professionnel des Métiers de la Mode rénové répond principalement aux besoins en compétences exprimés par les entreprises.

Le BEP métiers de la mode – champ vêtement – valide une première étape dans la préparation du nouveau baccalauréat professionnel, en certifiant des compétences et des connaissances générales et professionnelles de niveau V nécessaires à l'acquisition de ce baccalauréat professionnel.

Ses titulaires pourront être associés, lors de leur présence en entreprise, à des fonctions participant aux activités et tâches professionnelles décrites ci-dessous.

2. TABLEAU DES ACTIVITÉS ET TÂCHES PROFESSIONNELLES

Les activités décrites ci-après, déclinées à partir des fonctions d'entreprise, constituent le référentiel des activités professionnelles du titulaire du brevet d'études professionnelles « métiers de la mode ». Les activités sont ensuite déclinées en tâches professionnelles et éventuellement en opérations selon le schéma général ci-dessous.



2.1 Tâches Professionnelles

Fonction	Activité professionnelle	Tâches professionnelles
Patronnier Préparateur	1. Participer à l'exploitation des données de la conception et de la réalisation	1.1 Participer à la mise à plat d'un modèle.
		1.2 Participer à la réalisation d'un patronnage industriel.

Description de l'activité :

À partir des spécifications de fabrication, d'un ordre de fabrication, des patronnages des modèles fournis avec nomenclature complète des éléments, à l'aide des outils et machines conformes aux spécifications de fabrication, en ayant accès aux matières d'œuvre appropriées, il s'agit de réaliser les « prototypes » de tout type de vêtements dans le but de mettre au point et finaliser les paramètres de patronnage, de réaliser le produit dans les matériaux définis par le cahier des charges et de juger de la compatibilité du trinôme : patronnage, procédé, matière.

Fonction	Activité professionnelle	Tâches professionnelles
Préparateur des plans de coupe, matelassage	2. Industrialisation (préparation de la réalisation du produit)	2.1 Réaliser le placement des pièces suivant la définition du cahier des charges à l'aide d'un système de CAO.
		2.2 Participer à la mise en œuvre du processus de matelassage.
2.3 Mettre en œuvre le processus de coupe.		
2.4 Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation.		
Préparateur de la coupe		

Description de l'activité :

À partir de patronages préalablement créés, du cahier des charges du produit, des nomenclatures et bordereaux de coupe, à l'aide d'un système informatique équipé avec les logiciels appropriés, il s'agit de réaliser des patronages industriels, de tous les éléments du produit et des plans de placement sur système informatique professionnel.

L'utilisation des logiciels de CAO adaptés aux fonctions industrialisation des produits est privilégiée dans le but :

- d'élaborer et de transformer des images de base et d'obtenir des patronages industriels et leurs placements ;
- de contrôler toutes les images de base et leurs interrelations, de créer un fichier de tous les éléments de patron pour un vêtement et d'éditer l'ensemble des données d'un vêtement ;
- d'utiliser les représentations normalisées spécifiques à l'habillement sur les documents techniques, de représenter un élément, un sous-ensemble ou un ensemble ;
- de réunir tout ou partie des informations nécessaires à la fabrication du produit de compléter le dessin contenant les messages techniques nécessaires pour la fabrication des produits...

Fonction	Activité professionnelle	Tâches professionnelles
Opérateur de fabrication	3. Participer à la réalisation de tout ou partie du processus de fabrication	3.1 Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré série.
		3.2 Contrôler le produit au poste de travail.

Description de l'activité :

Dans le cadre d'une démarche de production en série, il s'agit d'exécuter les opérations du processus industriel de la chaîne de production de modèles telles que : la préparation, l'assemblage, le montage, le doublage, la finition. Ce processus s'applique à la réalisation de produits de conception simple.

2.2 Tâches professionnelles détaillées

1 – Participer à l'exploitation des données de la conception et de la réalisation	
Tâche professionnelle	1.1 Participer à la mise à plat d'un modèle.
Tâches détaillées	1 .1.1. Réaliser, dans un environnement de CAO, des transformations simples de patrons de base en prenant en compte le cahier des charges du produit.

	<p>1.1.2 Contrôler les aplombs, les proportions, les volumes, l'aisance.</p> <p>1.1.3 Modifier une toile en tracé à plat.</p> <p>1.1.4 Rectifier le patronnage après essayage.</p>
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait du cahier des charges, figurine, annotations techniques ; - Mannequin, tableau des mesures normalisées ou de l'entreprise ; - Toile d'un modèle de base et / ou patron d'un modèle de base ; - Matériel de C A O. <p>Autonomie :</p> <p><i>Les tâches détaillées sont réalisées en autonomie partielle sous la conduite du modéliste.</i></p> <p>Résultat attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un patron conforme aux spécifications du cahier des charges. 	
Tâche professionnelle	1.2 Participer à la réalisation d'un patronnage industriel
Tâches détaillées	1 .3.1 Ajouter les valeurs de couture, d'ourlet, les crans, les repères sur un patron.
	<p>1 .3.2 Modifier un patronnage industriel en C A O par digitalisation et/ou numérisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modifier les valeurs de coutures, d'ourlet, crans, repères sur un patron.
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait du cahier des charges ; - Partie du dossier technique ; - Patron et/ou patronnage du modèle ; - Matériel de C A O. <p>Autonomie :</p> <p><i>Les tâches sont réalisées en autonomie partielle sous contrôle.</i></p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patronnages conformes au cahier des charges. 	

2 – Participer à l'industrialisation (préparation de la réalisation du produit)	
Tâche professionnelle	2.1 Participer à la réalisation du placement des pièces suivant la définition du cahier des charges, à l'aide d'un système de CAO.
Tâches détaillées	2.11 Appliquer les paramètres de placement en fonction d'un cahier des charges.
	2.12 Utiliser les fonctionnalités du logiciel.
	2.13 Réaliser le placement des différents éléments du modèle.
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Éléments constitutifs du modèle ;</i> - <i>Matériel de CAO ;</i> <p>Résultat attendu :</p> <p><i>Placement conforme.</i></p> <p>Autonomie</p> <p><i>Ces tâches sont réalisées sous contrôle.</i></p>	
Tâche professionnelle	2.2 Participer à la mise en œuvre du processus de matelassage.
Tâches détaillées	2.2.1 Exécuter un ordre de coupe.
	2.2.2 Utiliser le matériel de matelassage en respectant les paramètres de coupe.
	2.2.3 Repérer les défauts dans la pièce de tissu et adapter le processus de matelassage.
<p>Ressources :</p> <p><i>Fichiers numériques des modèles.</i></p> <p>Résultat attendu :</p> <p><i>Matelassage conforme au cahier des charges.</i></p> <p>Autonomie :</p> <p><i>Ces tâches sont réalisées sous contrôle.</i></p>	
Tâche professionnelle	2.3 Participer à la mise en œuvre du processus de coupe.
Tâches détaillées	2.3.1 Réaliser la coupe.
	2.3.2 Préparer les éléments du produit pour la fabrication.
<p>Ressources :</p> <p><i>Différents placements ;</i></p>	

<p><i>Dossier technique de fabrication ;</i></p> <p><i>Les paramètres de coupe.</i></p> <p>Résultat attendu :</p> <p><i>La coupe des produits est réalisée en respectant les tolérances admises.-La préparation des éléments respecte le processus de production.</i></p> <p>Autonomie :</p> <p><i>Ces tâches sont réalisées sous contrôle.</i></p>	
Tâche professionnelle	2.4 Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation.
Tâches détaillées	2.4.1 Mettre à jour les éléments du dossier de définition du produit.
	2.4.2 Mettre à jour les éléments du dossier d'industrialisation du produit.
<p>Ressources :</p> <p><i>Dossiers techniques initiaux ;</i></p> <p><i>Matériel de CAO ;</i></p> <p><i>Contre-type.</i></p> <p>Résultats attendus :</p> <p><i>Les dossiers de définition et d'industrialisation sont réalisés, lesquels tiennent compte de toutes les modifications retenues.</i></p> <p>Autonomie :</p> <p><i>Ce travail est réalisé sous contrôle.</i></p>	

3 – Participer à la réalisation de tout ou partie du processus de fabrication	
Tâche professionnelle	3.1 Participer à la réalisation des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré série.
Tâches détaillées	<p>3.1.1 Exécuter tout ou partie des opérations du processus de fabrication de modèles (la préparation, l'assemblage, le montage, le pressage et la finition, en appliquant un mode opératoire déterminé quel que soit le système de travail mis en œuvre). Dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer ces opérations sur un matériel conventionnel et/ou automatisé.
	<p>3.1.2 Effectuer une maintenance de premier niveau du parc machines pour réaliser la fabrication de produits conformes aux exigences du cahier des charges.</p>
	<p>3.1.3 Effectuer les réglages de premier niveau.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Régler les différents types de machines à coudre, les machines de repassage et de thermocollage, couramment utilisées dans un atelier de

	<p>confection.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter les matériels de piquage aux spécificités du point de couture exigé.
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prototype, le dossier technique d'industrialisation du modèle, dans le cadre d'une organisation prédéfinie. Les éléments du modèle sont coupés ; - Le grade de qualité souhaité ; - Le poste machine approprié, dont le réglage doit être effectué par l'opérateur. <p>Résultats attendus :</p> <p>Les critères généraux de performance sont relatifs au respect du mode opératoire, des critères de qualité et des tolérances.</p> <p>Autonomie :</p> <p>Ces tâches sont réalisées sous contrôle.</p>	
<p>Tâche professionnelle</p>	<p>3.2 - Contrôler le produit au poste de travail</p>
<p>Tâches détaillées</p>	<p>3.2.1 Participer à l'organisation d'un contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le produit en cours de fabrication. - Utiliser les fiches de contrôle.
<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes de qualité; - Fiches de contrôle. <p>Résultats attendus :</p> <p>Conformité du contrôle au poste.</p> <p>Autonomie :</p> <p>Ces tâches sont effectuées sous contrôle.</p>	

2.3 - Tableau récapitulatif des activités et tâches professionnelles.

Activité professionnelle	Réf.	Tâche professionnelle
1 – Participer à l'exploitation des données de la conception et de la réalisation.	1.1	Participer à la mise à plat d'un modèle.
	1.2	Participer à la réalisation d'un patronnage industriel.
2 – Participer à l'Industrialisation du produit. (préparation de la réalisation du produit)	2.1	Participer à la réalisation du placement des pièces suivant la définition du cahier des charges, à l'aide d'un système de CAO.
	2.2	Participer à la mise en œuvre du processus de matelassage.
	2.3	Participer à la mise en œuvre du processus decoupe.
	2.4	Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation.
3 – Participer à la réalisation de tout ou partie du processus de fabrication.	3.1	Participer à la réalisation des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré-série.
	3.2	Participer au contrôle du produit au poste de travail.